



DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME D' ACTIONS

SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE



VALLONS
DE VILAINÉ
SYNDICAT MIXTE

**CHAPITRE 9 - PROGRAMME D' ACTIONS
DU SCOT DES VALLONS DE VILAINE APPROUVE LE 3 DECEMBRE 2025
CONFORMEMENT A L'ARTICLE L141-15 DU CODE DE L'URBANISME**

SYNDICAT MIXTE DES VALLONS DE VILAINE

DECEMBRE 2025

Bain-de-Bretagne
Baulon
Bourg-des-Comptes
Bovel
Chanteloup
Crévin
Comblessac
Ercé-en-Lamée
Goven
Grand-Fougeray
Guichen
Guignen
Guipry-Messac
La Bosse-de-Bretagne
La Chapelle-Bouëxic
La Couyère
La Dominelais
La Noë-Blanche
Lalleu
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Lassy
Les Brulais
Lohéac
Loutehel
Mernel
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saint-Malo-de-Phily
Saint-Séglin
Saint-Senoux
Saint-Sulpice-des-Landes
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saulnières
Teillay
Tresboëuf
Val d'Anast



VALLONS
DE VILAINE
SYNDICAT MIXTE



TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	5
1.1. Contexte réglementaire.....	5
1.2. Objectifs du programme d'action	5
1.3. Thème du programme d'actions 2021 à 2050	5
2. Actions - Gouvernance	6
3. Actions – Ingénierie et développement territorial.....	9
4. Actions – Transitions, Biodiversité, Eau, Paysages, Risques, Mobilités	12
5. Actions – Consommation d’espaces et artificialisation des sols	20
6. Actions – Activités économiques, commerciales et artisanales.....	23
SIGLES ET ACRONYMES	25

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

L'article L141-19 du code de l'urbanisme précise que :

« Le schéma de cohérence territoriale peut comprendre un programme d'actions visant à accompagner sa mise en œuvre.

Ce programme précise les actions prévues sur le territoire pour mettre en œuvre la stratégie, les orientations et les objectifs du schéma de cohérence territoriale, que ces actions soient portées par la structure en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, les établissements publics de coopération intercommunale membres de cette structure, ou tout autre acteur public ou privé du territoire concourant à la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale ou associé à son élaboration, en prenant en compte les compétences de chacun.

Ce programme peut également identifier les actions prévues relatives aux objectifs nationaux de l'Etat et aux objectifs régionaux, ou les mesures prévues dans les conventions ou contrats qui les concernent, quand ils existent, dès lors que ceux-ci concourent à la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale. »

1.2. OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'actions proposé concentre l'action du Syndicat mixte et de ses partenaires. Il développe les actions à mettre en œuvre pour faciliter l'atteinte des orientations et des objectifs du SCoT et en cohérence avec la stratégie définie dans le PAS. Les actions prennent en compte les capacités des partenaires, leurs compétences, ainsi que la temporalité vis-à-vis du SCoT, et sont complétées par des indicateurs d'évaluation le cas échéant.

Les fiches actions du programme d'action détaillées ci-après s'envisagent comme des moyens de parvenir à la mise en œuvre de la vision stratégique du SCoT des Vallons de Vilaine, formulée dans le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), et l'atteinte des orientations et des objectifs du DOO.

1.3. THEME DU PROGRAMME D' ACTIONS 2021 A 2050

Le programme d'action a été défini en références aux orientations principales identifiées dans le SCOT :

- Les activités économiques, commerciales, artisanales, agricoles et forestières ;
- L'offre de logements, de mobilités, d'équipements, de services et de densification ;
- La transition écologique et énergétique, la valorisation des paysages et les objectifs chiffrés de consommation d'ENAF ;

Et complété par des mesures d'accompagnements spécifiques :

- Les actions de gouvernance ;
- Les actions de sensibilisation ;
- Les actions d'observation ;
- Les actions d'appui à la mise en œuvre de dispositions favorables à l'atteinte des objectifs du SCoT.

2. ACTIONS - GOUVERNANCE

ENJEUX

La mise en œuvre opérationnelle du SCoT s'inscrit dans une démarche qui vise à coordonner les différents acteurs du territoire des Vallons de Vilaine. Elle peut s'appuyer sur un rappel des orientations et des objectifs portés par le document, tout en encourageant les échanges entre les collectivités locales qui le composent. Ces dernières, souvent interdépendantes sur des enjeux variés tels que la mobilité, le développement économique, la gestion des ressources en eau ou encore les productions alimentaires, sont invitées à collaborer dans une logique de complémentarité.

Actions	Pertinence/objectifs	Temporalité	Partenaires	Difficultés	Coûts	Évaluation
Réaliser un guide d'application du SCoT	<i>Il doit permettre de synthétiser les outils réglementaires et opérationnels mobilisables par les documents de planification qui doivent être compatibles avec le SCoT.</i>	À 3 ans	Service « SCoT et planification » des Vallons de Vilaine, Services de l'État, Chambres consulaires, Intercommunalités, Communes, Autres partenaires	Faible	Moyens humains	Réalisation du guide
Mettre en partage : contribuer au dialogue, à l'animation et	<i>L'objectif est de permettre la cohérence des pratiques à l'échelle du territoire, à l'acquisition d'informations et</i>	Tout au long de la mise en œuvre du SCoT	Service « SCoT et planification » des Vallons de Vilaine Services de l'État, Chambres consulaires,	Faible	Moyens humains	Nombre de rencontres et partages d'expérience, audience Reproductibilité

aux coopérations territoriales	<i>l'ouverture à de nouvelles façons de faire.</i>		Intercommunalités, Communes, Autres partenaires			des expériences partagées
Organiser des formations sur les points d'actualité de la vie des documents de planification	<i>Elles concourent à la sensibilisation des acteurs aux enjeux et à l'adaptation des nouvelles réglementations au contexte local. Elles permettent la prise en compte de multiples enjeux sectoriels dans la mise en place des actions.</i>		Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, Services de l'État, Chambres consulaires, Intercommunalités, Communes, Autres partenaires	Faible	Moyens humains	Nombre de rencontres ou d'éléments informatifs envoyés Audience des réunions
Contribuer aux coopérations au-delà du territoire	<i>Travailler à un aménagement du territoire cohérent et équitable ; Bénéficier de retours d'expériences ; Partager les outils, connaissances et doctrines.</i>		Service SCOT et planification des Vallons de Vilaine, SCOT limitrophes, AUDIAR, SCOT d'Ille-et-Vilaine (InterSCOT 35), Région et SCOT de Bretagne (CRG), SCOT en France (FédéSCOT), autres partenaires	Faible	Moyens humains	Nombre de rencontres ou d'éléments informatifs envoyés Audience des réunions
Réaliser un outil de suivi des objectifs définis dans le SCOT	<i>Garantir le respect des orientations, permet le pilotage de la mise en œuvre du SCoT, et constitue un outil de</i>		Service « SCoT et planification » des Vallons de Vilaine Services de l'État, Chambres	Moyenne	Moyens humains	Nombre d'objectifs réalisés ou non réalisés

	<i>dialogue avec les collectivités partenaires.</i>		consulaires, Intercommunalités, Communes, Autres partenaires			
--	---	--	---	--	--	--

3. ACTIONS - INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENJEUX

Les enjeux liés à l'ingénierie et au développement territorial s'inscrivent dans une dynamique de soutien et de coordination auprès des collectivités et des acteurs locaux. Dans un contexte de transitions (écologique, énergétique, démographique, etc.), il s'agit de répondre aux besoins de proximité, de renforcer les capacités d'accompagnement technique, et d'assurer la cohérence des actions menées à différentes échelles du territoire.

Actions	Pertinence/objectifs	Temporalité	Partenaires	Difficultés	Coûts	Évaluation
Poursuivre et renforcer l'ingénierie opérationnelle de proximité pour les collectivités	<i>Accompagner les collectivités dans le domaine de l'urbanisme en axant l'activité sur le conseil, l'information, la sensibilisation et l'appui technique.</i>	Tout au long de la mise en œuvre du SCoT	Conseil en urbanisme partagé des Vallons de Vilaine, Intercommunalités, Communes, Autres partenaires	Faible	Moyens humains Études	Nombre de projets des collectivités accompagnés
Accompagner les collectivités et les porteurs de projets dans leurs démarches de densification	<i>Aider les collectivités et porteurs de projets à intégrer la densification douce dans leurs stratégies de développement et projets, en veillant à préserver la qualité de</i>		Service « Densification douce » des Vallons de Vilaine, Intercommunalités, Communes, Autres partenaires	Conditionné par la mobilisation des élus dans les communes intéressées ; et par la réception des	Moyens humains Études	Nombre de collectivités et de particuliers accompagnés

	<i>vie et à limiter l'étalement urbain.</i>			propriétaires des terrains avec un potentiel.		
Accompagner les collectivités dans leurs démarches de planification	<i>Soutenir les collectivités dans l'élaboration de leurs documents de planification en garantissant leur cohérence avec les objectifs du SCoT et les enjeux de durabilité.</i>		Conseil en urbanisme partagé des Vallons de Vilaine Service « SCoT et planification » des Vallons de Vilaine, Intercommunalités, Communes, Autres partenaires	Faible	Moyens humains Études	Participation aux réunions de travail et accompagnement des collectivités sur les documents de planification Nombre d'avis délivrés par le SCoT
Sensibiliser et accompagner les collectivités à l'urbanisme favorable à la santé (UFS)	<i>Encourager l'intégration du concept d'UFS dans les politiques locales d'aménagement, en lien avec l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et la qualité de vie. Sensibiliser les élus, techniciens et partenaires à la conception d'espaces publics, d'habitat et de mobilités favorables à la santé (qualité de l'air, mobilités actives, confort thermique,</i>		Intercommunalités, ARS Bretagne, DDTM, CAUE, CPIE, Conseil en urbanisme partagé, associations locales	Moyenne (appropriation du concept)	Moyens humains, formations, communication	Nombre d'ateliers et de formations organisés ; intégration du concept UFS dans les projets communaux

	<i>nature en ville, inclusion sociale).</i>					
--	---	--	--	--	--	--

4. ACTIONS - TRANSITIONS, BIODIVERSITÉ, EAU, PAYSAGES, RISQUES, MOBILITÉS

ENJEUX

Les transitions climatiques, énergétiques et écologiques posent des défis pour les Vallons de Vilaine, nécessitant des actions cohérentes et coordonnées. Les enjeux sont multiples et concernent à la fois la préservation des ressources naturelles, l'adaptation aux changements globaux, et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Actions	Pertinence/objectifs	Temporalité	Partenaires	Difficultés	Coûts	Évaluation
Accompagner la mise en œuvre des politiques d'adaptation au changement climatique	<i>Aider les collectivités à intégrer des mesures d'adaptation dans leurs projets et plans, afin de renforcer la résilience des territoires face aux impacts du changement climatique.</i>	À moyen terme	Agence locale de l'énergie et du climat des Vallons de Vilaine, Intercommunalités Communes, Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, Ademe, Autres partenaires	Modérée	Moyens humains et financiers	Nombre de projets locaux intégrant des mesures d'adaptation au changement climatique Taux d'intégration des enjeux climatiques dans les documents de planification territoriale Nombre de collectivités

						<p>accompagnées pour des diagnostics de vulnérabilité climatique</p> <p>Nombre de formations ou d'ateliers organisés sur l'adaptation climatique</p>
<p>Accompagner le développement des énergies renouvelables</p>	<p><i>Soutenir les collectivités et les porteurs de projets dans la promotion et la mise en œuvre des énergies renouvelables, en favorisant une transition énergétique locale adaptée aux spécificités du territoire.</i></p>	<p>À moyen terme</p>	<p>Agence locale de l'énergie et du climat des Vallons de Vilaine, Intercommunalités</p> <p>Communes, Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, Ademe, Autres partenaires</p>	<p>Modérée</p>	<p>Moyens humains et financiers</p>	<p>Nombre de projets d'énergies renouvelables accompagnés et concrétisés (éolien, solaire, biomasse, etc.)</p> <p>Production énergétique locale renouvelable</p> <p>Pourcentage d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation</p>

						énergétique locale
Sensibiliser les acteurs privés à la préservation de la biodiversité	<i>Encourager les acteurs privés, notamment les propriétaires de jardins, à adopter des pratiques favorisant la biodiversité, en valorisant la gestion écologique et la préservation des habitats naturels.</i>	À moyen terme	Intercommunalités, Communes, Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, ARB Bretagne, Associations, Autres partenaires	Modérée	Moyens humains et financiers	<p>Nombre de campagnes de sensibilisation ou d'ateliers réalisés auprès des acteurs privés</p> <p>Nombre de participants aux initiatives de sensibilisation (propriétaires privés, associations, etc.).</p> <p>Diversité des partenaires impliqués dans les actions de sensibilisation</p>
Accompagner la mise en œuvre de la stratégie locale de préservation et de reconquête de la biodiversité (notamment la renaturation)	<i>Soutenir les collectivités dans la réalisation d'actions concrètes de préservation et de restauration des écosystèmes, en intégrant des démarches de renaturation et en</i>	Expérimentation 2025-2031 Généralisation 2031-2050	Intercommunalités, Communes, Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, ARB Bretagne, InterSCoT 35, Fédération des SCoT Autres partenaires	Modérée	Moyens humains et financiers	<p>Superficie des espaces renaturés (en hectares).</p> <p>Nombre de projets de renaturation ou de restauration</p>

	<i>renforçant la résilience écologique du territoire.</i>					<p>écologique soutenus.</p> <p>Nombre d'espèces protégées identifiées sur les sites concernés par les actions.</p> <p>Nombre de collectivités ayant intégré des objectifs de biodiversité dans leurs documents de planification.</p>
Renforcer la culture du risque des Vallons de Vilaine	<p><i>Il s'agit de renforcer la prise en compte de la diversité des risques et des nuisances dans les aménagements urbains ou ruraux et d'anticiper leurs effets sur la santé et les conditions de vie.</i></p> <p><i>L'action intègre également la prévention du risque lié à la prolifération du moustique tigre et aux maladies vectorielles associées.</i></p>	À moyen terme	Intercommunalités, Communes, Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, ARS, DDTM, DREAL, Région Bretagne	Modérée	Moyens humains	<p>Nombre de campagne de sensibilisation</p> <p>Evolution du nombre de personnes exposées</p> <p>Evolution de l'occupation du sol dans les zones d'aléas</p>

<p>Accompagner une gestion durable et équilibrée des ressources en eau</p>	<p><i>Soutenir les collectivités dans la mise en œuvre de stratégies intégrées de gestion durable de la ressource en eau, afin de répondre aux besoins actuels et futurs tout en limitant les impacts des activités humaines sur les milieux aquatiques.</i></p> <p><i>Cette action vise à élaborer un diagnostic besoins-ressources, à définir des stratégies locales adaptées, et à étudier la faisabilité d'études hydrauliques complètes à l'échelle communale, en lien avec les producteurs et distributeurs d'eau potable.</i></p> <p><i>Elle intègre les effets du changement climatique (sécheresses prolongées, alternance d'épisodes extrêmes, baisse des débits des cours d'eau) afin de</i></p>	<p>À court terme</p>	<p>Syndicat Eau potable, Intercommunalités, EPTB, Syndicat Eau 35, Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, Communes</p>	<p>Difficile</p>	<p>Moyens humains</p>	<p>Nombre de collectivités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de stratégies de gestion de l'eau.</p> <p>Taux de réduction des prélèvements d'eau potable par habitant ou par secteur d'activité.</p> <p>Superficie des zones protégées ou restaurées pour préserver les milieux aquatiques.</p> <p>Taux d'amélioration de la qualité des eaux dans les bassins concernés (mesuré via les données des agences de l'eau ou des EPTB).</p>
---	---	----------------------	--	------------------	-----------------------	--

	<p><i>calibrer et planifier les besoins dans le temps.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, il est essentiel d'intégrer les eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux pluviales, eaux de process, etc.) dans la stratégie d'économie et de réutilisation de la ressource en eau, et de rappeler que la sobriété des usages constitue un enjeu majeur face à la raréfaction croissante de la ressource.</i></p> <p><i>Élaborer, dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, des lignes directrices et exemples d'OAP thématiques ou sectorielles visant à intégrer la gestion de la ressource en eau dans les documents d'urbanisme locaux.</i></p>					
Réaliser des cahiers de recommandations architecturales, paysagères et	<i>Ils ont vocation à sensibiliser et orienter les prescripteurs de projets d'aménagement et d'urbanisme pour</i>	À 6 ans	Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, CAUE Ille-et-Vilaine, Collectivités locales (Documents	Modérée	Moyens humains Études	Nombre d'unité paysagère couverte par un cahier de

environnementale s par unité paysagère	<i>que leurs réalisations s'intègrent au mieux au contexte architectural et paysager du territoire.</i>		d'urbanisme locaux), Architectes des bâtiments de France			recommandations
Rassembler les connaissances en matière de patrimoine vernaculaire	<i>La centralisation des connaissances en matière de patrimoine du quotidien contribue à sa mise en valeur, sa protection et à sa prise en compte dans les projets d'aménagement.</i>	Au fil de l'eau	Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, CAUE Ille-et-Vilaine, Collectivités locales (Documents d'urbanisme locaux), Offices du tourisme, Associations du patrimoine	Faible	Moyens humains	Nombre de patrimoines recensés Évolution de la densité des patrimoines recensés
Mettre en place un observatoire photographique des paysages	<i>L'accumulation dans le temps renseigne sur la transformation d'un territoire : l'impact du changement climatique sur une forêt, de l'implantation d'une infrastructure, de la revitalisation d'un bourg, de l'étalement urbain, etc.</i>	Tous les trois ans	Syndicat mixte du des Vallons de Vilaine, Collectivités locales (documents d'urbanisme locaux)	Modérée	Moyen 1 campagne photographique sur 10 jours	Fréquence d'alimentation de l'OPP Évolution des paysages et synthèse Publications sur l'outil

<p>Accompagner le développement d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) mobilités dans les documents d'urbanisme locaux</p>	<p><i>Elles sont vocation à structurer le développement des modes de déplacement doux et de favoriser un urbanisme moins dépendant à la voiture. L'objectif est de traduire localement les objectifs du SCoT en matière de mobilités.</i></p>	<p>À moyen terme</p>	<p>Intercommunalités, Communes, Syndicat mixte des Vallons de Vilaine</p>	<p>Modérée</p>	<p>Moyens humains</p>	<p>Nombre de communes accompagnées dans l'élaboration d'une OAP mobilités</p> <p>Mesures et évolutions du nombre d'utilisateurs des infrastructures</p> <p>Suivi de la qualité du réseau</p>
---	---	----------------------	---	----------------	-----------------------	--

5. ACTIONS - CONSOMMATION D'ESPACES ET ARTIFICIALISATION DES SOLS

ENJEUX

Engagé dans l'atteinte de l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette des sols à horizon 2050, les Vallons de Vilaine ont besoin de disposer d'outils adaptés permettant à la fois de connaître l'avancement de la consommation d'espaces NAF, afin de vérifier que les tendances à l'œuvre ou projetées à court terme sont cohérentes avec les objectifs, tout en veillant à sensibiliser sur l'évolution du contexte de la production de la ville auprès de tous les acteurs du territoire.

Actions	Pertinence/objectifs	Temporalité	Partenaires	Difficultés	Coûts	Évaluation
Mettre en place un Observatoire du foncier – Consommation d'espaces – Artificialisation des sols	<i>En appui du MOS Bretagne, il est nécessaire de poursuivre la connaissance fine du phénomène d'artificialisation sur les Vallons de Vilaine. La connaissance de la nature de l'occupation du sol et des disponibilités foncières et immobilières au sein des enveloppes urbaines constitue le deuxième objectif de cette action. Il constitue un outil supplémentaire pour</i>	À court terme	Syndicat mixte du des Vallons de Vilaine, Collectivités locales (documents d'urbanisme locaux), DDTM, Région Bretagne	Modérée	Moyens humains Assistance technique	Fréquence de rafraîchissement de la donnée Mise en place de l'outil et adaptation aux nouveaux besoins

	<i>l'établissement du bilan triennal des collectivités en matière de ZAN</i>					
Renforcer la connaissance sur les sols des Vallons de Vilaine	<i>L'objectif est de garantir la prise en compte du rôle des sols dans les écosystémiques, quels que soient leurs natures ou leurs usages. Elle doit également être un outil de décision quant à l'aménagement ou le réaménagement de l'espace.</i>	À long terme	Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, Collectivités locales, Chambre d'agriculture BRGM CEREMA GIS Sols Universités	Difficile	Moyens humains et financiers	Réalisation de l'étude Occurrence de son utilisation dans les réflexions des documents de planification locaux
Sensibiliser à la sobriété foncière et au renouvellement urbain	<i>La prise de conscience populaire quant aux effets induits des modes de vie extensifs doit être accompagnée par une meilleure compréhension des nouvelles contraintes au développement fixées par le SCoT en matière de consommation d'espaces NAF. Il est donc nécessaire de communiquer sur les champs des possibles. Cette action est menée en cohérence avec la démarche « Accompagner les</i>	À moyen terme	Syndicat mixte des Vallons de Vilaine « Services SCoT, Planification » et « Densification Douce », Collectivités locales (documents d'urbanisme locaux), DDTM	Modérée	Moyens humains	Nombre d'évènements de sensibilisation Nombre de publications liées au sujet Supports pédagogiques produits

	<i>collectivités et les porteurs de projets dans leurs démarches de densification »</i>					
--	--	--	--	--	--	--

6. ACTIONS - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET ARTISANALES

ENJEUX

Il est nécessaire de mettre en place des outils d'observation à l'échelle des Vallons de Vilaine pour mieux comprendre et anticiper les dynamiques des espaces économiques et commerciaux. Ces observatoires permettent d'avoir une vision globale et précise des usages, d'identifier les potentiels de remobilisation et d'optimiser la gestion des fonciers et surfaces, tout en accompagnant les mutations économiques et commerciales du territoire.

Actions	Pertinence/objectifs	Temporalité	Partenaires	Difficultés	Coûts	Évaluation
Création d'un observatoire du foncier économique à l'échelle des Vallons de Vilaine	En appui des inventaires zones d'activités économiques réalisés par les intercommunalités, il est nécessaire de disposer d'une vision globale des fonciers à vocation économique pour permettre leur remobilisation par d'autres activités, leur réinvestissement et leur densification.	3 ans	Collectivités locales membres du Syndicat mixte des Vallons de Vilaine, Chambre du commerce et de l'industrie, AUDIAR, Développeurs économiques	Moyen	Moyens humains et financiers	Réalisation de l'observatoire Part de couverture des zones renseignées Niveau de connaissances et d'informations par unité foncière des ZAE

Création d'un observatoire du grand commerce à l'échelle des Vallons de Vilaine	Le renouvellement des sites de grands commerces comme le redéploiement et la recomposition des zones d'activités commerciales nécessitent de disposer d'outils de suivi des surfaces et domaines commerciaux. Ils appuient la prise de décision en CDAC.	3 ans	Collectivités locales membres du Syndicat mixte des Vallons de Vilaine CDAC Services instructeurs Chambres consulaires	Moyen	Moyens humains et financiers	Réalisation de l'observatoire Nombre d'autorisations traitées Nombre de décisions en CDAC
--	--	-------	---	-------	------------------------------	---

SIGLES ET ACRONYMES

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

PAS : Projet d'aménagement stratégique

DOO : Document d'orientation et d'objectifs

PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

PLU : Plan local d'urbanisme

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SRC : Schéma régional des carrières

ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

ZAE : Zone d'activités économiques

PCAET : Plan climat air énergie territorial

ZAN : Zéro artificialisation nette

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

CLE : Commission locale de l'eau

EPTB : Établissement public territorial de bassin

UGVA : Unité de gestion Vilaine Aval

UGVE : Unité de gestion Vilaine Est

UGVO : Unité de gestion Vilaine Ouest

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

TVB : Trame verte et bleue

OAP : Orientation d'aménagement et de programmation

IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

REUT : Réutilisation des eaux usées traitées

ENC : Eaux non conventionnelles

PLH : Programme local de l'habitat

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



VALLONS
DE VILAINÉ
SYNDICAT MIXTE

www.vallonsdevilaine.fr

+33299570873 / scot@vallonsdevilaine.fr

Parc d'activité des Landes / 12, rue Blaise Pascal / BP 88051 / 35580 Guichen

Rédaction et conception graphique - Syndicat mixte des Vallons de Vilaine / Images libres de droit